



AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le jeudi 11 mai 2023, se réunira le :

**mardi 23 mai 2023
à 20 heures 30
Salle Jean DUNY**

ORDRE DU JOUR

- Approbation du Procès Verbal de la Séance du Conseil Municipal du 4 avril 2023;
- Attribution de Subventions aux Associations pour l'exercice de l'année 2023;
- Auto Surveillance du site de baignade : Chassezac/ Malpas/ Cornillon, autorisation au Maire de signer une convention avec l'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche - EPTB- Saison 2023 à 2026;
- Autorisation au Maire de solliciter une subvention "Atout Ruralité" auprès du Département pour la construction de 4 logements au Puech;
- Questions diverses.

Affiché le 11 mai 2023
Le Maire,
Emmanuel LEGRAS.

